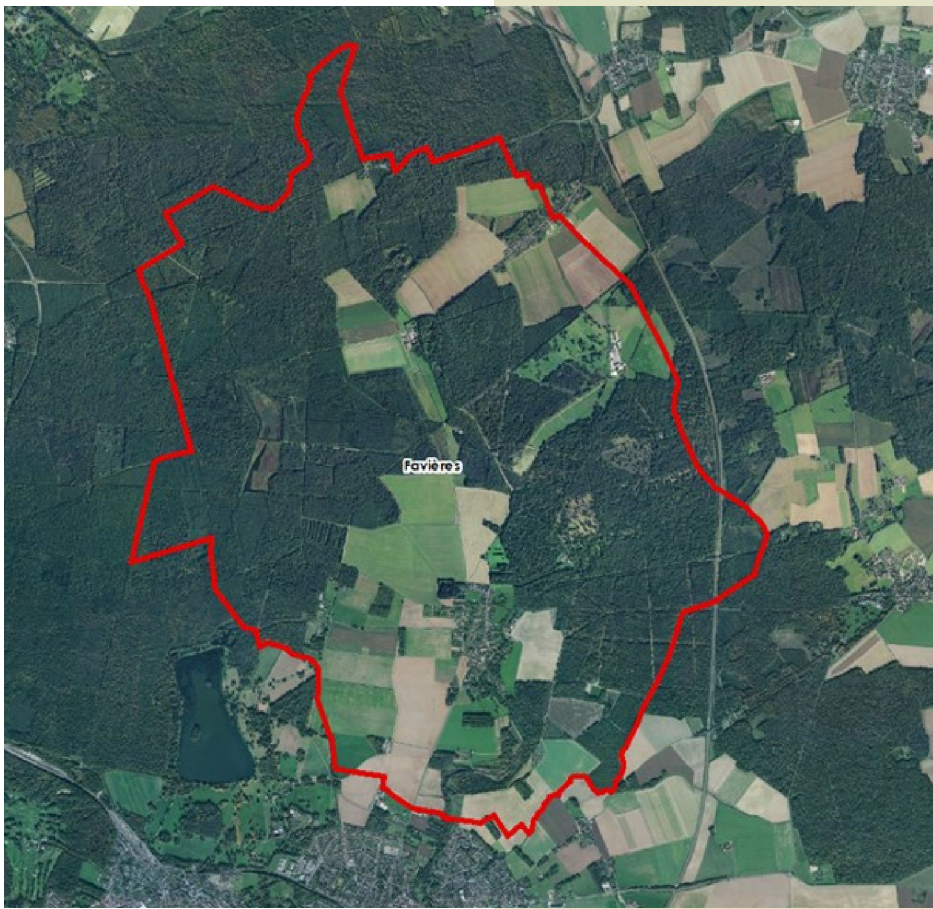


Mairie de Favières
5 Rue de la Brie
77220 Favières

COMMUNE DE FAVIÈRES
PLAN LOCAL D'URBANISME
4.4 PLAN PHOTOAERIENNE

Echelle: 1/8 000



- Limite communale
- Zonage du PLU
- Cours d'eau
- Cimetière
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination selon l'article L.151-11 2° du CU
- Emplacement réservé selon l'article L.151-41 du CU
- Espace boisé classé selon l'article L.113-1 du CU
- Lisière de Forêt bande de 50 m selon l'article L.113-1 du CU
- Mare à préserver selon l'article L.151-23 du CU
- Orientation d'aménagement et de programmation selon l'article L.151-6 du CU
- Patrimoine bâti remarquable à préserver selon l'article L.151-19 du CU
- Zone submersible à protéger selon l'article L.151-23 du CU
- Arbre isolé à préserver selon l'article L.151-23 du CU
- Haie à protéger selon l'article L.151-23 du CU
- Chemin à conserver ou à créer selon l'article L.151-23

Emplacement	Désignation	Surface	Bénéficiaire
ER 1	Sécurisation du carrefour	500 m²	Commune
ER 2	Aménagement d'une liaison douce	1700 m²	Commune
ER 3	Maintien de l'accès	250 m²	Commune
ER 4	Aménagement d'une liaison douce	700 m²	Commune
ER 5	Aménagement d'une liaison douce	1550 m²	Commune
ER 6	Aménagement d'un parking	750 m²	Commune